



S'INSCRIRE À UNE FORMATION PAR LE BIAIS DE L' "ESPACE ADHÉRENTS"

1

Allez sur notre site internet www.chasse44.fr
sur la page de l' « **ESPACE ADHÉRENTS** »

Vous allez accéder à l'Espace Adhérents de la Fédération des Chasseurs 44, espace réservé aux chasseurs et aux responsables de territoire de la fédération, dès que vous serez authentifié au moyen d'un identifiant et d'un mot de passe.

Pour un accès chasseur : l'identifiant correspond à votre identifiant Guichet Unique de 14 caractères présent sur votre titre de validation du permis de chasser ? et le mot de passe à votre date de naissance au format JJ/MM/AAAA (exemple : 18/05/1958).

Pour un accès responsable de territoire : votre identifiant et votre mot de passe vous ont été communiqués par courrier ou par mail.

Cet espace est conçu pour faciliter les échanges avec la fédération et vous permettre, de manière interactive, de saisir des données que vous devez jusqu'à présent envoyer par courrier, et d'obtenir dynamiquement des graphiques et des états concernant ces données.

Bonne navigation !

Identifiant

Mot de passe

Connexion

Bonne navigation !

Identifiant

Mot de passe

Connexion

Mot de passe oublié ?

Pour un accès chasseur :

- l'identifiant correspond à votre identifiant Guichet Unique de 14 caractères présent sur votre titre de validation du permis de chasser

- le mot de passe correspond à votre date de naissance au format JJ/MM/AAAA (exemple : 18/05/1958).

2

Cliquez sur le logo «Formations»



Formations
Information



Si vous voyez ce visuel, revenez à l'étape 1, vous vous êtes connecté en tant que responsable de territoire et non comme chasseur.



Seuls les chasseurs ayant validé un permis en LOIRE-ATLANTIQUE cette saison, ou la saison passée, peuvent passer cette formation.

- La Fédération a décidé de ne pas sélectionner annuellement un nombre de chasseurs pouvant passer cette formation pour laisser le libre choix à tous ses adhérents de passer cette formation quand ils le souhaitent d'ici le **5 octobre 2030**.
- Seuls les chasseurs ayant validé un permis, **cette saison ou la saison précédente**, peuvent passer cette formation.

3

Votre situation Formation Sécurité Décennale

Vous trouverez dans ce cadre rouge votre situation concernant cette formation.

Votre situation Formation Sécurité Décennale

**Vous êtes convoqué pour suivre la formation en présentiel.
Vous avez aussi la possibilité de suivre cette formation à distance.**

- **POURQUOI EST-CE NOTÉ «VOUS ÊTES CONVOQUÉ POUR SUIVRE LA FORMATION EN PRÉSENTIEL» ?**
Nous ne pouvons modifier cette phrase, il faut comprendre «vous êtes invités à vous inscrire à la formation en présentiel».
La Fédération départementale doit «convoquer» les chasseurs devant réaliser cette formation auprès de la Fédération Nationale des Chasseurs. C'est un préalable informatique obligatoire à toutes inscriptions par le chasseur. Il ne s'agit pas d'une convocation que l'on vous adresse à vous mais d'une convocation informatique que nous adressons à la Fédération Nationale des Chasseurs qui en retour vous autorise à vous inscrire à cette formation.
- *Au moment d'écrire ces lignes, des bugs informatiques sont susceptibles de se produire à cette étape et de produire des résultats erronés, la Fédération Nationale s'attèle à les corriger dans les meilleurs délais.*

Lors de votre première connexion, voici les messages les plus courants concernant «votre situation».

**«Vous n'êtes pas adhérent de la fédération.
Vous n'êtes pas concerné».**

Pour rappel, seuls les chasseurs ayant validé un permis cette saison ou la saison précédente (adhérent) peuvent suivre cette formation.

« Votre situation n'a pas pu être récupérée »

La transmission informatique est interrompue avec la Fédération Nationale, connectez-vous ultérieurement.

«Vous êtes convoqué pour suivre la formation en présentiel. Vous avez aussi la possibilité de suivre cette formation à distance.»



Vous pouvez passer à l'étape :

- **4** pour passer la formation en **distanciel** sur internet
- **5** pour passer la formation en **présentiel** au centre de formation cynégétique



4

Choisir de passer la formation en distanciel via internet

Dans le cadre rouge, cliquer sur le bouton à droite «Inscription à distance».

Votre situation Formation Sécurité Décennale

Vous êtes convoqué pour suivre la formation en présentiel.
Vous avez aussi la possibilité de suivre cette formation à distance.

Inscription formation à distance



Formations

Confirmez-vous votre inscription pour suivre la formation Sécurité Décennale à distance ?

Annuler

OK



Formations

Le lien pour la formation Sécurité Décennale à distance vous a été envoyé par courriel.

OK



Vous recevrez un mail avec le lien internet pour passer la formation.

Votre inscription à la formation Sécurité Décennale à distance a bien été enregistrée.

Vous pouvez y accéder en cliquant sur ce lien ou en le copiant dans la barre d'adresse de votre navigateur : <https://formation-securite.chasseurdefrance.com/?fdc=044&v=1&m=hZNA3JeSPIH7GsV2VDYSsTYc1ZIsuVI5kUz7H%2fqngxAdnc7xlAIEjYRB6iGpmlMDvKjllk4gGzj9X25umWymNQ5eKoiQVnymyqFX7KHMMyhTmN11kr8eTXD%2fh01HzRjgzTYUOhqtBbEWEDvi3fqcQOaDw115tFumqd2Naj%2bm1sjn3eDSPYmEUycALrFxEHl6NBMET%2fPw2FK1XFN23zUBaLl0m4Bbkq7D8gxtCQnDCpjURUllpzsHD77VgCv7EpyxNP9%2bTfVPAIEzAUFP4IoKJEzwbunKczl8OreSA8aMTiO4erclwZBnwSXLf9zZcIP3UJehsYAowymDdxq9PNYb3f1MqoFk1IRFQN0o1Osiaxy3%2fVvUgqHOYOz6kR8iXbo8R3BYryT87KnEdtZ%2byGEmAm42iTAkCGmuC0ADEYoyVUEEQng8wMfj08IKuTWo%2fKw2enk%2bKwIEgtOAcgT8qlP546v2wTyZTAQQHJiMlunZTu%2bjqITDofy7EZ2hdfVvP6iLWX77AAA8aNLgX0JqBb22qKro%2b98s0UZLNhIsbfBQlJEth9GQhRTa7JFLizpFjWK8sTgA3w%2fuchCk4PjfcvG72B0LD7skmxXL4gHr7f0zaAM8oydPo3SEQArDMAVyIxdvHxVoV57VaAh%2bjdyD%2fADjuVYVpfY8CTIL057AMgc%3d>

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Fédération des Chasseurs 44

Vous pouvez relancer l'envoi de ce mail en cliquant sur le bouton «Recevoir lien formation à distance» en bas à gauche du cadre rouge.

Votre situation Formation Sécurité Décennale

Vous êtes convoqué pour suivre la formation en présentiel.
Vous êtes aussi inscrit pour suivre la formation à distance.

Recevoir lien formation à distance



En cliquant sur ce lien, vous arrivez sur le site internet pour passer la formation.

Fédération Nationale des Chasseurs | Espace formation | Revenir à chasseurdefrance.com

Confirmez votre identité

Veuillez confirmer votre identité en saisissant votre date de naissance, et en cochant la case attestant que vous vous connectez en votre nom.

VOTRE DATE DE NAISSANCE (JJ/MM/AAAA)

En me connectant, je certifie sur l'honneur me connecter en mon nom. En cochant cette case, j'accepte également les [conditions générales](#)

Renseignez votre date de naissance au format JJ/MM/AAAA

Cliquez sur le bouton «Se connecter»

Commencez la formation.

Vous avez un délai de 3 mois pour passer les 4 modules à votre rythme.

Sommaire

Module 1 : Bilan des accidents Comprendre le pourquoi de cette formation et ses enjeux pour le monde de la chasse est un préalable indispensable avant de rentrer dans le vif du sujet. Le bilan de la saison 2019/2020 en termes d'accidents est riche d'enseignements. 45 min	Module 2 : Analyses de cas d'accidents réels Ce module permet de s'immerger dans des cas concrets, grâce à des reconstitutions d'accidents réels en vidéo qui ont été réalisées grâce au savoir-faire de Cinématir. 60 min
Module 3 : Consignes de sécurité Ce module récapitule toutes les consignes de sécurité individuelles. Il insiste sur les comportements appropriés et l'état d'esprit à adopter pour prévenir les risques d'accidents et d'incidents. 50 min	Module 4 : La Fédération de chasse et la sécurité Tout ce que vous vouliez savoir sur le réseau fédéral de la chasse française figure dans ce dernier module. Au cœur des territoires, les FDC agissent pour la sécurité de tous les usagers de la nature. 30 min

Commencer la formation

Cliquez sur le bouton «Commencer la formation»



Votre situation Formation Sécurité Décennale

Dans le cadre rouge, votre situation concernant cette formation indique :

**Vous êtes convoqué pour suivre la formation en présentiel.
Vous êtes aussi inscrit pour suivre la formation à distance.**

**Pour rappel, comme indiqué à l'étape 3, ne tenez pas compte de la première phrase :
«vous êtes convoqué pour suivre la formation en présentiel».**

5

Choisir de passer la formation en présentiel

Regarder sous la ligne verte «Séances de formations pour lesquelles vous pouvez vous inscrire».

Formations Inscriptions

**Vous êtes convoqué pour suivre la formation en présentiel.
Vous avez aussi la possibilité de suivre cette formation à distance.**

Inscription formation à distance

Inscrivez-vous à une séance de formation programmée

Séances de formation et Formations pour lesquelles vous êtes déjà inscrit ou pré-inscrit	Tarif (€)	Date	Heure	Lieu	Etat du dossier
SECURITE DECENNALE - Formation sécurité décennale	Gratuit	-	-	-	-
Séances de formations pour lesquelles vous pouvez vous inscrire					
Piégeage du sanglier - Piégeage du sanglier 2022	Gratuit	26/03/2022	09:00 à 12:00	Centre de Formation Cynégétique - JOUE-SUR-ERDRE	Complet
Piégeage du sanglier - Piégeage du sanglier 2022	Gratuit	30/03/2022	09:00 à 12:00	Centre de Formation Cynégétique - JOUE-SUR-ERDRE	14 S'inscrire
SECURITE DECENNALE - Formation sécurité décennale	Gratuit	18/03/2022	14:00 à 17:30	Centre de Formation Cynégétique - JOUE-SUR-ERDRE	30 S'inscrire
SECURITE DECENNALE - Formation sécurité décennale	Gratuit	19/03/2022	08:30 à 12:00	Centre de Formation Cynégétique - JOUE-SUR-ERDRE	30 S'inscrire
SECURITE DECENNALE - Formation sécurité décennale	Gratuit	22/03/2022	14:00 à 17:30	Centre de Formation Cynégétique - JOUE-SUR-ERDRE	30 S'inscrire



Choisissez votre formation et cliquez sur le bouton «S'inscrire» à droite.

	SECURITE DECENNALE - Formation sécurité décennale	Gratuit	18/03/2022	14:00 à 17:30	Centre de Formation Cynégétique - JOUE-SUR-ERDRE	30	S'inscrire
	SECURITE DECENNALE - Formation sécurité décennale	Gratuit	19/03/2022	08:30 à 12:00	Centre de Formation Cynégétique - JOUE-SUR-ERDRE	30	S'inscrire
	SECURITE DECENNALE - Formation sécurité décennale	Gratuit	22/03/2022	14:00 à 17:30	Centre de Formation Cynégétique - JOUE-SUR-ERDRE	30	S'inscrire



Formations

Confirmez-vous votre inscription à la séance du 18/03/2022 de la formation SECURITE DECENNALE - Formation sécurité décennale ?.

Annuler OK



Formations

L'inscription a bien été enregistrée. Un accusé de réception vous a été envoyé par courriel.

OK



Si le nombre de places disponibles est à zéro, c'est que la formation est complète. Vous ne pourrez pas vous inscrire. Reconnectez-vous ultérieurement, vous devrez attendre qu'une prochaine formation soit programmée pour être visible sur votre "espace adhérents".

Vous recevez par mail une confirmation d'inscription qui est votre convocation.

Nous vous confirmons votre inscription à la séance :

Date	Heure	Lieu
18/03/2022	14:00 à 17:30	Centre de Formation Cynégétique Le Bois de la Vente Bois de la Vente 44440 JOUE-SUR-ERDRE

de la formation SECURITE DECENNALE - Formation sécurité décennale.

Nous vous rappelons que vous devez envoyer par courrier à la fédération les documents suivants :

Le jour de la formation : Apportez votre carte d'identité ou votre passeport et un masque (covid 19). Soyez ponctuel.

En cas d'empêchement, merci de penser à vous désinscrire.

La fédération se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre d'inscrits est insuffisant. Dans ce cas, vous en serez averti par mail.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations les plus cordiales.

Fédération des Chasseurs 44





COMMENT PRÉSENTER UNE ATTESTATION DE FORMATION ?

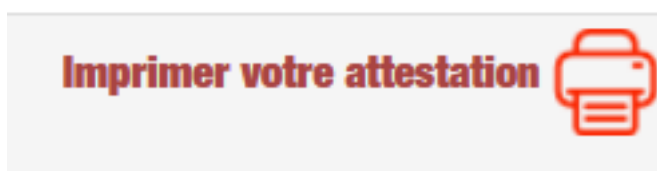
La date de cette formation sera présente sur votre titre annuel de validation à partir de la saison suivante.

Vous pouvez imprimer une attestation depuis l'espace adhérent chasseur.

Une fois la formation finalisée, cette information sera transmise à la Fédération dans le mois suivant. Alors, dans le cadre rouge de votre situation concernant cette formation, le bouton inscription à la formation distanciel sera devenu un bouton d'impression de votre attestation .



Gérer vos inscriptions aux formations



**ATTESTATION de
Remise à niveau décennale sécurité**

Identifiant Guichet Unique :

Nom :


Prénom :

Date de naissance :

Date de formation :

Cette formation est valable 10 ans

**Délivrée par la Fédération des
Chasseurs 44**


Signature du
Président 

F.A.Q.

POURQUOI EST-CE NOTÉ QUE JE SUIS CONVOQUÉ SUR LE MODULE DE FORMATION ?

La Fédération doit «convoquer» les chasseurs devant réaliser cette formation auprès de la Fédération Nationale des Chasseurs. C'est un préalable informatique obligatoire à toutes inscriptions par le chasseur. Il ne s'agit pas d'une convocation que l'on vous adresse à vous mais d'une convocation informatique que nous adressons à la Fédération Nationale des Chasseurs qui en retour vous autorise à vous inscrire à cette formation.

C'est aussi pour cela que vous êtes inscrit d'office dans le cadre bleu à la formation sécurité décennale.

Formation et Formations pour lesquelles vous êtes déjà inscrit ou pré-inscrit	Tarif (€)	Date	Heure	Lieu
DECENNALE - Formation sécurité décennale 	Gratuit			-

C'est uniquement si vous vous inscrivez en présentiel qu'il sera indiqué la date/heure de la formation.

Inscrit	Tarif (€)	Date	Heure	Lieu	Etat
	Gratuit	18/03/2022	14:00 à 17:30	Centre de Formation Cynégétique - JOUE-SUR-ERDRE	

J'AI JUSQU'AU 5 OCTOBRE 2030 POUR PASSER CETTE FORMATION ? OUI.

La loi du 24 juillet 2019 précisée par l'arrêté du 5 octobre 2020 instaure une remise à niveau décennale obligatoire portant sur les règles élémentaires de sécurité pour les chasseurs.

La date prise en compte pour le début de cette obligation est le 5 octobre 2020 donc l'ensemble des chasseurs doit la passer avant le 5 octobre 2030.

CETTE FORMATION N'EST PAS UN EXAMEN ? OUI

CETTE FORMATION EST GRATUITE ? OUI

J'AI LE CHOIX DU DISTANCIEL OU DU PRÉSENTIEL ? OUI.

La formation se fait, au choix du chasseur :

- à distance, sur internet, sous forme de modules à valider.
- en présentiel, sur une demi-journée (3h30), par groupe de 30 chasseurs au Centre de Formation Cynégétique de JOUE/ERDRE.

EN QUOI CONSISTE LA FORMATION

Cette formation est un rappel des gestes et des comportements de sécurité élémentaires à adopter aussi bien en action qu'hors action de chasse : lorsque l'on rencontre un usager de la nature non-chasseur, l'adaptation de l'arme au gibier chassé, etc Elle est composée de 4 modules :

- Bilan national des accidents de chasse
- Analyse/Reconstitution d'accidents réels
- Consignes de sécurité individuelles et éléments balistiques
- Présentation de la Fédération des Chasseurs et de la réglementation dans notre département.

CETTE FORMATION EST VALIDE 10 ANS ?

Les chasseurs doivent suivre, tous les dix ans, une remise à niveau sur la sécurité à la chasse.